



## Séance constitutive

Date et heure	Lundi 11 janvier 2021, de 20h00 à 20h45
Lieu	Salle paroissiale, Maison de commune, Vétroz
Présents	28 conseillers généraux 5 conseillers municipaux : M. Olivier Cottagnoud (président), M. Fabien Papilloud (vice-président), M. Stéphane Papilloud, Mme Lydia Moix, M. Dominique Kuster Administration municipale : M. Bertrand Fontannaz (secrétaire municipal)
Excusé(s)	Carole Larmandieu-Pianzola Ana Gross

## ORDRE DU JOUR :

- 1 Ouverture et ordre du jour par le président de la Municipalité p.1
  - a Message du président de la Municipalité
  - b Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 2 Présidence ad intérim par le doyen de fonction p.2
  - a Message du doyen de fonction
  - b Désignation du secrétaire ad intérim
  - c Annonce des groupes et présentation des chefs de groupe
- 3 Constitution du Bureau
  - a Élection du président
  - b Élection du vice-président
  - c Élection du secrétaire p.3
- 4 Constitution de la Commission de gestion
  - a Détermination du nombre de membres
  - b Nomination des membres
  - c Élection du président
- 5 Révision du règlement du Conseil général p.4
- 6 Informations de la part de l'Exécutif
- 7 Divers

## DÉLIBÉRATIONS

**1 OUVERTURE ET ORDRE DU JOUR PAR LE PRÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ****a Message du président de la Municipalité**

M. Olivier Cottagnoud, président de la municipalité, ouvre la séance. Il accueille les nouveaux élus. Annexe [PV\\_CG\\_20210111\\_1\\_Cottagnoud\\_seance constitution.pdf](#)

**b Lecture et approbation de l'ordre du jour**

M. O. Cottagnoud lit l'ordre du jour qui est accepté tel quel par l'assemblée.

**2 PRÉSIDENCE AD INTÉRIM PAR LE DOYEN DE FONCTION**

M. O. Cottagnoud demande au doyen d'âge, M. Pascal Coudray, de présider l'assemblée.

**a Message du doyen de fonction**

M. P. Coudray lit un message d'introduction. Annexe [PV\\_CG\\_20210111\\_2\\_Coudray\\_seance constitutive.pdf](#)

**b Désignation du secrétaire ad intérim**

M. P. Coudray demande à Mme Monique Roh-Roduit de bien vouloir assurer le secrétariat ad intérim. Cette dernière accepte.

**c Annonce des groupes et présentation des chefs de groupe**

Les groupes annoncent les chefs de groupe suivants :

PLR : M. Alexandre Roh

AV : Mme Helen Minguely-Coudray

PDC : M. Florent Favre

***Ces personnes sont désignées comme scrutateurs permanents***

**3 CONSTITUTION DU BUREAU****a Élection du président**

M. P. Coudray demande aux groupes de présenter des candidats.

PDC : M. F. Favre présente la candidature de M. Pierre-Michel Venetz.

Les autres groupes ne présentent pas de candidat.

***M. Pierre-Michel Venetz est élu tacitement président du Conseil général***

**b Élection du vice-président**

M. P.-M. Venetz (le Président) demande aux groupes de présenter des candidats.

AV : Mme. H. Minguely-Coudray présente la candidature de M. Jean-Benoît Genoud.

Les autres groupes ne présentent pas de candidat.

***M. Jean-Benoît Genoud est élu tacitement vice-président du Conseil général***

c Élection du secrétaire

Le Président demande aux groupes de présenter les candidats.  
 PLR : M. A. Roh propose la candidature de Mme Monique Roh-Roduit.  
 Les autres groupes ne présentent pas de candidat.

***Mme Monique Roh-Roduit est élue tacitement de secrétaire  
du Conseil général***

Le Président annonce que le Bureau est, en l'état, composé d'un chiffre pair de 6 : 1 président.  
 1 vice-président. 1 secrétaire, 3 chefs de groupe.  
 Selon le règlement, le Bureau doit être d'un chiffre impair. Mme Chantal Roh du PDC se met à disposition en qualité de membre.

***Mme Chantal Roh est élue tacitement 7<sup>ème</sup> membre du Bureau***

## 4 CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE GESTION

## a Détermination du nombre de membres

La commission s'est réunie le 7 janvier 2021 et propose une Commission à 7 membres. La répartition sera comme suit :

***L'assemblée accepte à l'unanimité la composition d'une Commission  
de gestion à 7 membres dont 3 PDC, 2 PLR, 2 AV.***

b Nomination des membres

Le Président demande aux groupes de présenter des candidats pour la Commission de gestion (Cogest). Les chefs de groupe proposent les membres suivants :

PDC : Cindy Papilloud, Mathieu Fournier, Pietro Falco. Florent Favre suppléant

PLR : Daniel Roh, Carole Larmandieu-Pianzola. Manuel Ferreira suppléant

AV : Sarah Felley, Xavier Berthouzoz. Nadia Bogo suppléante

***L'assemblée accepte à l'unanimité une commission de gestion composée de  
Mme Cindy Papilloud, M. Mathieu Fournier, M. Pietro Falco, M. Daniel Roh,  
Mme Carole Larmandieu-Pianzola, Mme Sara Felley et M. Xavier Berthouzoz***

c Élection du président

Le Président demande aux groupes de présenter des candidats pour la présidence de la commission de gestion.

PLR : M. A. Roh propose la candidature de M. Daniel Roh.  
 Les autres groupes ne présentent pas de candidat.

***M. Daniel Roh est élu tacitement président de la Commission de gestion***

Le Président rappelle qu'un rapporteur devra être élu par la Cogest.

## 5 RÉVISION DU RÈGLEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président souligne qu'au début de chaque législature le règlement est révisé. Il informe que si la révision est demandée, elle se fera au sein du Bureau, dans le respect des lois. Il demande à l'assemblée de voter à mains levées.

### ***La révision du règlement est demandée par 18 oui, 0 non, 9 abstentions***

Après les élections et votations statutaires, Le Président du conseil général fait un discours de remerciements. Annexe [PV\\_CG\\_20210111\\_3\\_Venetz\\_seance constitutive.pdf](#)

## 6 INFORMATIONS DE LA PART DE L'EXÉCUTIF

M. O. Cottagnoud annonce un agenda indicatif pour les prochaines séances du Conseil :

8 février, 19h : rencontre entre l'Exécutif et le Bureau  
 23 mars 19h : l'assemblée bourgeoisiale et du Relais du Valais  
 18 juin : rencontres citoyennes, le Conseil général est invité à y participer  
 1er octobre : rencontres citoyennes, le Conseil général est invité à y participer  
 12 novembre : promotion civique où le Conseil général est invité à se présenter  
 Date à fixer : les nouveaux arrivants, qui est normalement couplé avec un autre évènement

L'organigramme de l'administration et du Conseil Municipal, avec les services et les dicastères, sera envoyé tout prochainement.

Des cours de formations sont proposés, en relation avec vos tâches et commissions dans lesquelles vous vous investirez, les coûts sont pris en charge par la Commune. Vous recevrez les détails par e-mail.

## 7 DIVERS

Mot du président du CG : rester à l'écoute des concitoyens. Ne pas hésiter à se tourner vers le Bureau en cas de questions ou autres besoins. Tous ceux qui y sont en fonction n'en sont pas à la 1<sup>ère</sup> législature et peuvent vous soutenir.

Quelques échanges sur les adresses e-mails vetroz.ch qui créent quelques soucis depuis que nous avons le nouvel hébergeur.

### PROCHAINES SÉANCES

---

Séance – 14.06.2021 à 20h – comptes 2020  
 Séance – environ 15 jours avant Noël – budget 2022

---

Le Président clôt la séance à 20h45.

Ainsi fait à Vétroz, le 20 janvier 2021.

PIERRE-MICHEL VENETZ

Président du Conseil général

MONIQUE ROH-RODUIT

Secrétaire du Conseil général